

Rapport Final
Convention France Bénévolat
&
CNSA

Ref dossier : 00000563

Nom du projet : Impacts Sociaux Territoriaux du Vieillissement Démographique (ISTVD)

Nom de l'organisme : France Bénévolat

Nom et mail de la personne à contacter : Brigitte Duault – b.duault@francebenevolat.org

Partie 1 - Les motivations du projet

Engagée en 2008, la Politique Seniors de France Bénévolat repose sur deux piliers : la promotion de l'engagement bénévole associatif des retraités et le soutien aux solidarités intergénérationnelles, valorisés à travers le programme Solidâges21®, qui vise à partager les bonnes pratiques en milieu associatif.

Pour aller plus loin, France Bénévolat a engagé une expérimentation relative aux Politiques de vieillissement au niveau territorial.

Cette expérimentation est issue du chantier 2016/2017 (dit « Phase I) avec le CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires¹) qui a sollicité France Bénévolat, au printemps 2016, pour contribuer à définir le concept même de « Politiques de vieillissement au niveau territorial ». Le CGET a en effet estimé qu'après l'exclusion des jeunes, celle des personnes âgées risquait d'être **le deuxième facteur structurel d'inégalités des territoires** et que cette fracture augmenterait avec le vieillissement démographique. Le CGET a proposé à France Bénévolat de travailler sur un concept qui n'existait pas, estimant l'association légitime, compte-tenu du savoir-faire développé à travers les deux ambitions de la politique seniors de France Bénévolat.

Nous avons répondu positivement à cette sollicitation au travers d'une recherche-action empirique sur 2016-2017, menée avec l'appui de deux stagiaires à Valenciennes et à Dieppe (Phase I).

Progressivement, nous avons renommé l'expérimentation sous l'intitulé **Impacts Sociaux Territoriaux du Vieillissement Démographique (ISTVD)**. Ceci parce que le terme de « Politiques de Vieillissement au niveau territorial » ne nous semblait pas compris, du fait qu'en France, le terme « politique » concerne les actions de l'Etat.

Après présentation des constats, le CGET a accepté d'engager une Phase II pour poursuivre l'expérimentation, sur proposition d'une démarche portée sur quatre territoires volontairement distincts et valant échantillon : Vallée de l'Andelle (Eure), Dieppe, Rennes, Montreuil.

En 2017, une présentation de cette expérimentation a été partagée à différentes institutions/mutuelles afin de leur proposer de prendre part à sa co-construction. Un dossier a été déposé auprès de la CNSA en octobre 2017 et dans les échanges qui ont suivi, la CNSA, a confirmé son intérêt pour ce projet et sa volonté de l'appuyer, tout en encourageant France Bénévolat à réunir les différents acteurs institutionnels pressentis, afin d'étudier l'articulation et les échanges avec d'autres démarches proches. C'est ce que

¹ Ex DATAR + DIV, délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale + délégation interministérielle à la ville

France Bénévolat a porté en 2018, aboutissant à la validation d'un cahier des charges détaillé approuvé en Juin 2018.

En octobre 2018, la CNSA a confirmé pouvoir envisager un soutien pour la coordination du projet et la transférabilité de la démarche au niveau national.

1.1 Les besoins identifiés auxquels le projet vise à répondre

Analyses partagées par les partenaires nationaux et locaux sur les finalités :

- 1) Le bouleversement démographique (vieillesse) va tout impacter : les transports, l'urbanisme, les logements, les systèmes de soins, ...
Il convient donc d'avoir une vision globale partagée, même si, ensuite, **chaque acteur doit tracer son sillon spécifique** (à titre d'exemple, la CNSA sur le champ de la prévention de la perte d'autonomie) ;
- 2) Les français n'ont pas conscience de ces conséquences collectives, même si chacun est angoissé pour lui-même ou pour ses proches ;
- 3) Sur ce champ central, avec 2 ou 3 autres, la fracture sociale » de la Société Française, déjà forte, risque d'augmenter pour un retour vers « le chacun pour soi » du XIXe siècle ;
- 4) La solidarité nationale, monétaire et descendante- **indispensable**- ne suffira pas. Aussi, nous estimons indispensable d'inventer collectivement de nouveaux systèmes de solidarité - ce que nous appelons dans notre projet « **écosystèmes intergénérationnels de solidarité locale** » :
 - constitués d'un mix de solidarité monétaire et de solidarité humaine (prioritairement via du bénévolat associatif ou de voisinage) ;
 - plus « bottom up » que « top down » ;
 - dans des territoires de proximité (« les bassins de vie », voire le quartier ou l'immeuble) ;
 - combinant les solidarités de l'Etat et des systèmes de protection sociale ; celles des collectivités territoriales ; celles des associations, des citoyens et des bénévoles ; et celles des familles
 - partant de ce que les habitants souhaitent pour « bien vieillir » dans leur territoire : le plus longtemps possibles chez elles, puis dans des structures intermédiaires (**peu développées en France**), puis dans des établissements spécialisés qui puissent autant que possible rester des « lieux de vie ».
- 5) Bien sûr, quoique que l'Etat, les systèmes de protection sociale et les collectivités territoriales, puissent faire, les marges de manœuvre dont elles disposeront **se réduiront**, compte-tenu d'une population âgée plus nombreuse et en moyenne plus avancée en âge. Les solidarités monétaires seront insuffisantes (poids de

l'Etat-Providence en diminution). Il faut y associer une solidarité humaine, mobilisant si possible tous les citoyens, axée autour :

- des solidarités familiales (elles sont déjà très importantes en France) ;
 - **des solidarités de proximité, prioritairement par le biais des associations et des bénévoles.**
- 7) L'élaboration, et surtout la mise en œuvre, de systèmes d'actions- locaux, lisibles, transparents, cohérents et **transversaux**- ne pourra se faire qu'au travers la combinaison des 3 « démocraties » :
- démocratie représentative (Etat et collectivités territoriales),
 - démocratie participative (les habitants)
 - démocratie contributive et inclusive (principalement les associations et les bénévoles).

A travers notre expérience sur le terrain, nous avons constaté :

- des difficultés à faire coopérer les associations entre elles... et avec les autres
- l'addition de projets, même solides et innovants, ne font pas « système »

La finalité de ces expérimentations est donc d'identifier les conditions de constructions collectives « d'écosystèmes transversaux, durables et solidaires »

1.2 Légitimité de France Bénévolat

France Bénévolat œuvre pour un **bénévolat ouvert à tous**. Son ambition est de faire du bénévolat un formidable levier d'inclusion sociale et d'éducation, notamment à la citoyenneté, et ainsi contribuer aux grands défis sociétaux de notre pays.

Pour répondre à cette ambition, France Bénévolat a initié des programmes thématiques et, dans ce cadre, a développé un savoir-faire « **d'ensemblier territorial** », **car, tant ces missions principales que ces programmes thématiques ont toujours une forte dimension territoriale, au sein des « bassins de vie ».**

Au cœur de ces programmes, la notion de solidarité intergénérationnelle est pour France Bénévolat un principe d'action.

Le positionnement spécifique de l'engagement bénévole et des solidarités intergénérationnelles, sur le champ des « aînés »

Les seniors et aînés sont à la fois **acteurs et bénéficiaires** de l'engagement bénévole et des solidarités intergénérationnelles :

En tant qu'acteurs,

- Différents travaux (OMS, CNAV, CERPHI, France Bénévolat,...) montrent que le maintien du lien social est un facteur essentiel du maintien en bonne santé

- (Espérance de Vie Sans Incapacité »- EVSI), d'où l'importance de proposer aux seniors des actions bénévoles, permettant ce lien ;
- les formes de bénévolat recherchées par les seniors, tout comme l'ensemble des tranches d'âge, évoluent rapidement (« *passage d'un bénévolat de projet à un bénévolat d'actions* », ce qui se répercute sur le renouvellement des dirigeants associatifs, actuellement majoritairement des seniors du fait de la disponibilité qui semble requise pour de tels engagements;
 - fléchir les nouveaux retraités vers du bénévolat d'accompagnement de personnes âgées en plus ou moins grande difficulté n'est pas toujours possible, eux-mêmes étant très souvent déjà des aidants familiaux et ils sont plutôt à la recherche d'autres types de missions ;

C'est pour contourner ces difficultés que France Bénévolat propose un mode d'action intergénérationnel ;

Dans la dimension « **personnes âgées bénéficiaires** » les risques d'instrumentalisation du bénévolat sont permanents, compte-tenu du manque de ressources salariées. France Bénévolat est particulièrement attentive à ce risque, voire à des constats de dérives. Le bénévolat ne peut pas se positionner dans des logiques de subsidiarité, encore moins dans des logiques de purs remplacements ou de compensation. **Nous tenons à ce qu'il reste sur des logiques de « valeur humaine ajoutée ».**

1.3 Rappels des objectifs visés sur les 4 territoires

Plutôt que de parler d'étapes, nous préférons parler de « volets », car la chronologie du Projet pourra être différente d'un territoire à l'autre, compte-tenu de ses caractéristiques et des « cultures d'acteurs », certains volets pouvant être menés en parallèle.

1/ Connaissance des territoires

Une monographie minimum sur le territoire est indispensable. Travail réalisé en amont de la présentation du projet. Il est terminé depuis juin 2018.

2/ Mener des « Enquêtes habitants »

Une implication des habitants dans ce qu'ils souhaiteraient **nous paraît centrale**. Ce volet, qui relève de la démocratie participative, est souvent faible :

- sur la Vallée de l'Andelle, c'est une démarche récurrente, mais notre partenaire « Espace Libre » estime que le Projet ISTVD sera une opportunité pour relancer la démarche ;
- sur Dieppe et Montreuil, ces démarches sont inexistantes ;
- sur Rennes, le rapprochement en cours avec la Mairie de Rennes nous permettra de qualifier notre valeur ajoutée

Fin programmée : au plus tard Juin 2019

3/ Repérage des bonnes pratiques associatives, de l'engagement bénévole et sur les 17 champs d'actions définis en phase I.

Comme souhaité par les partenaires acquis ou potentiels lors de la réunion du 22/6/2018, cette investigation sera centrée sur les pratiques associatives.

Fin programmée : au plus tard Juin 2019

4/ Analyses partagées sur les points forts et les points faibles des constats précédents (enquêtes « habitants » et « repérages » ci-dessus

Ce volet se fera sous l'égide des Comités de Pilotage locaux (COPIL) à constituer, France Bénévolat passant d'un rôle de « producteur » à « rôle d'animateur »

A amorcer dès le début 2019. Fin programmée : au plus tard, fin Juin 2019

5/ Identification d'actions de progrès prioritaires

Les COPIL prennent une place prépondérante, puisque l'on vise des décisions collectives. Autant que possible, ces actions de progrès nécessiteront des coopérations inter-acteurs, et tout particulièrement inter associatives.

Echéance : tout au long de l'année 2019

6/ Rédaction et proposition de fiches actions à mener sous trois ans et mise en place s'un système de pilotage

Plan type structuré. Travail à mener avec les COPIL au 2e semestre 2019

Partie 2 – La méthode mise en œuvre

2.1 La démarche proposée

Face aux enjeux identifiés dans nos analyses, nous préconisons d'inventer collectivement de nouveaux systèmes de solidarité : ce que nous appelons dans notre programme **écosystèmes intergénérationnels de solidarité locale**.

Par écosystèmes, nous entendons des démarches durables, co-construites entre tous les acteurs : services de l'Etat, Collectivités territoriales, systèmes de protection sociale, associations, établissements d'enseignement, entreprises... et, surtout, citoyens et familles. Ces écosystèmes ont pour but de fédérer toutes les énergies et toutes les initiatives.

Cela repose sur :

- la prise de conscience de la part de ces acteurs de l'intérêt de s'inscrire dans une vision globale, au-delà des champs et des publics dont ils sont responsables, et que les champs et les publics dont ils sont responsables font partie d'un système, relevant des **17 champs d'action repérés par France Bénévolat dans les travaux 2016 et 2017**.
- Du côté associatif : des approches plus transversales et plus territoriales nécessitent évidemment davantage de coopération, en particulier entre les associations. Or la coopération inter-associative n'est pas dans la culture dominante des associations française, même si l'on peut constater des évolutions positives depuis une dizaine d'années.

La finalité de ces expérimentations est donc d'identifier les conditions de constructions collectives « **d'écosystèmes transversaux, durables et solidaires** » (avec des livrables méthodologiques- permettant des déploiements- illustrés d'exemples concrets et de fiches-actions).

2.2 L'expérimentation visait à structurer et valider la méthodologie pour identifier les besoins des usagers

- Recensement de données démographiques et économiques, histoire et culture, transports, établissements d'enseignements, établissements de santé et établissements spécialisés,... afin d'établir une monographie - fiche synthétique
- Enquêtes auprès des habitants, en priorité les seniors, sur leurs besoins, leurs attentes et leur rêves pour « bien vieillir dans leur territoire »
- Repérage des bonnes pratiques associatives et de l'engagement bénévole et analyse qualitative partagée des dispositifs et actions existantes (grille typologique, avec 17 champs d'action)
- Identification d'actions prioritaires et démarche du projet
- Mise en œuvre

A partir de l'étude-action de 2016/2017 et de ses travaux précédents, France Bénévolat a proposé une typologie **en 17 champs d'action**.

Cette étape consiste à repérer, sans jugement qualitatif, l'existant. Cette démarche vient compléter la monographie.

L'originalité de l'approche de France Bénévolat est de prévoir des illustrations de la place de l'engagement bénévole dans les 17 champs d'actions.

Il faut distinguer trois registres de solidarité et de bénévolat : le bénévolat **par** les seniors, le bénévolat **avec** les seniors et le bénévolat **pour** les seniors

	Champs d'actions	Registre	Poids relatif du bénévolat et des solidarités intergénérationnelles	Exemples d'actions associatives
1	Information, accueil des nouveaux habitants	Vie sociale	Important, en particulier pour les seniors en risque d'exclusion	Actions de préparation à la retraite Soirées nouveaux habitants Actions CLIC, CCAS, MDA, Centres Sociaux,... Permanences France Bénévolat
2	Accès aux droits, aides financières et conseil (APA, APL,...) Aménagement du logement Energie Conseils juridiques et bancaires Transmission	Aides financières et conseils	Plutôt en 2° ligne (subsidiarité) Souvent en 1° ligne pour les plus discriminés	Actions Soliha Actions Crésus ou « Argent, osons en parler »
3	Politique globale de logement	Equipement	Marginal (sauf actions « de plaidoyer »)	
4	Commerce de proximité	Equipement	Marginal (sauf actions « de plaidoyer »)	Boutiques solidaires
5	Mobilité, transports	Equipement	Marginal, sauf en milieu rural	Taxis solidaires
6	Santé : accès aux soins	Equipement et vie sociale	Marginal (sauf actions « de plaidoyer »)	Maison de Santé Vallée de l'Andelle (Association de professionnels)
7	Santé : prévention	Vie sociale	Essentiel (Ateliers, sport adapté, ...)	SIEL Bleu
8	Maintien à domicile, services à domicile, repas à domicile, hospitalisation à domicile	Equipement et vie sociale	Associations prestataires Bénévoles dans le concept du « triangle d'or » de l'ADMR	ADMR ADESSA

	Champs d'actions	Registre	Poids relatif du bénévolat et des solidarités intergénérationnelles	Exemples d'actions associatives
9	Equipement logement pour maintien à domicile : domotique, ergonomie, énergie,...	Equipement	Plutôt en 2° ligne (subsidiarité), sauf associations spécialisées (Soliha, Habitat & Humanisme...)	
10	Lutte contre l'isolement à domicile,	Vie sociale	Essentiel	Monalisa Actions associatives comparables
11	« Plan canicule », « Plans grands froids »	Vie sociale	Essentiel mais en 2° ligne (déclenchement par l'Etat, organisation par les Collectivités Territoriales	Rôle d'alerte de France Bénévolat en cas de déclenchement des Plans canicule (agrément Pouvoirs Publics via www.francebenevolat.org)
12	Aides aux aidants	Vie sociale	Important (souvent bénévolat informel non associatif)	« Haltes répit »
13	Densité et répartition des établissements pour personnes âgées ; MARPA, Résidences Autonomie, EHPAD	Equipement	Marginal (sauf actions « de plaidoyer »)	
14	Développement de quartiers intergénérationnels et/ou de Résidences Intergénérationnelles (RIG)	Equipement	Important dans le volet animation	Projet « éco-quartier intergénérationnel » Projet Caserne Mellet de Rennes Babayagas de Montreuil
15	Bénévolat et animation sociale dans les établissements pour personnes âgées : importance et qualité	Vie sociale	Essentiel	Voir exemples directs de France Bénévolat
16	Projets et actions intergénérationnelles	Vie sociale	Essentiel	Actions propres de France Bénévolat (Voir www.solidages21.org) Actions Semaine Bleue
17	Inclusion numérique	Vie sociale	Important si on veut dépasser les seuls ateliers d'apprentissage. Risque très important d'exclusion	« Ecrivains publics numériques » Emmaüs Connect

2.4 Validation des choix de configuration du dispositif

Mise en œuvre de l'expérimentation sur 4 territoires.

Etat des connaissances sur ces territoires à fin Juin 2018, au moment du tour de table des partenaires pressentis.

Territoires	Quelques caractéristiques majeures du territoire	Etat d'avancement des démarches à fin Juin 2018
Vallée de l'Andelle (Eure) (20 000 habitants) prioritairement rurale	Tissu associatif très dense et coopérations inter associatives solides. Culture ancienne de solidarités dans « un territoire d'appartenance ». Démarche de Projet Social de territoire PST ancrée depuis 2010, porté par le Centre Social « Espace Libre » Actuellement « PS 3 » (2017/2020) disponible. Coopération ancienne et confiance entre le Centre Social et France Bénévolat	Considéré comme « territoire ressource de référence ». Mais le Centre Social « Espace Libre » considère que la démarche collective ISTVD va enrichir sa démarche. Depuis 2012, un dispositif de visites à domicile de personnes âgées isolées (« Andelle, bénévoles contacts ») fonctionne de façon très satisfaisante. (1^{er} action de coopération avec France Bénévolat, ... Monalisa avant la lettre). Le Conseil Départemental est déjà bien associé à plusieurs projets (exemples majeurs et innovants : une Maison de Santé et la construction d'un éco quartier intergénérationnel)
Arrondissement de Dieppe (Seine-Maritime) (213 000 habitants, plus de 25% de plus de 60 ans) Quartiers « Politique de la Ville » Indicateurs sociaux défavorables	« Ville amie des Aînés » L'UTAS 6/7, porté par le Conseil Départemental, a élaboré un PST détaillé et de qualité (Septembre 2017), mais peu participatif	Monographie effectuée dans le cadre des travaux 2016/2017 avec le CGET 3 actions déjà menées par France Bénévolat, en étroite coopération avec les Centres Sociaux, eux-mêmes fédérés au sein de l'ACSAD : « Filleul'âges » (lutte contre l'isolement à domicile), formation des « équipes citoyennes de Monalisa, « Music'âges » (animations culturelles dans EHPAD et Résidences Autonomie) Nécessité de renforcer la dimension « démocratie participative » en y associant les habitants par le biais de l'enquête prévue
Montreuil (Seine-St Denis) (100 000 habitants)	« Un haut Montreuil » et « un bas Montreuil » qui ne coopèrent pas. Tissu associatif dense mais coopération inter associative faible et difficile à mettre en œuvre	Monographie de base effectuée. Démarche d'enquête habitants en cours de démarrage, à mettre en place sur 2 quartiers (« Boissières » et « Ramena »). Associer le Conseil des Seniors (en cours) Associer le Conseil Départemental (en

Territoires	Quelques caractéristiques majeures du territoire	Etat d'avancement des démarches à fin Juin 2018
		cours)
Rennes (Ille et Vilaine), 250 000 habitants	« Ville amie des Aînés » Politique de la ville à l'égard des aînés explicite, volontariste et innovante (dont Résidences Intergénérationnelles-RIG)	Monographie de base effectuée Coopération France Bénévolat/ ARESAT très engagée (sur la question du départ à la retraite des personnes en situation de handicap) Relations Municipalité/France Bénévolat solides et confiantes

2.5 Portage du projet

Les 4 équipes locales de France Bénévolat ont été formées, avec, quand il a été possible, un renfort de stagiaire, niveau Master 2 de sociologie ou de psychologie.

Les interviews semi-directifs sont complétés, si nécessaire et si moyens, d'ateliers d'échanges. Nous estimons que des seuls ateliers collectifs ne permettent pas une expression suffisante du vécu et du rêve (double risque du déni ou de la revendication) ;

Par un Comité de Pilotage local (COFIL : France Bénévolat jouant le « rôle d'animateur » pour assurer une analyse collective de l'existant et s'assurer que les actions proposées soient bien menées, avec des coopérations interacteurs, et tout particulièrement inter-associatifs.

L'objectif, en 2019, était d'identifier, sur chaque territoire, un (ou quelques) projets pilotes, intitulés « chantiers », sur lesquels il y ait un maximum d'acteurs, sinon impliqués au moins informés.

Partie 3 - Les résultats à fin 2019

Même si les expérimentations ne sont pas terminées, puisqu'à fin 2019 les plans d'actions n'étaient pas totalement déterminés, les enseignements principaux du point de vue d'une reproductibilité/déploiement peuvent dès à présent être tirés.

3.1 Au niveau des territoires

Initialement **prévu sur 4 territoires**, le programme s'est développé de fait sur **8 territoires** :

- Comme prévu sur Montreuil (Seine St Denis) et la Vallée de l'Andelle (Eure)
- A Rennes, mais avec une **extension à Redon** (Ille-et-Vilaine) compte-tenu de la faible valeur ajoutée du programme pour Rennes, ville se retrouvant totalement dans la problématique d'ISTVD, mais très en avance sur le sujet. Par contre, Redon, sur recommandation de la ville de Rennes, est très demandeuse de la démarche et un partenariat de qualité s'est noué avec cette commune.
- **4 territoires sur Dieppe** (Seine Maritime), au lieu d'un : avec une distinction entre Dieppe intramuros, Eu/Le Tréport, Neufchâtel en Bray et Héricourt-en-Caux/Cany-Barville. Ce découpage correspond mieux au « bassins de vie » réels et confirme la nécessité de travailler sur des territoires de proximité.

a) Enseignement sur les territoires pertinents

Le parti pris de l'expérimentation était de partir de territoires nettement infra départementaux. Après avoir tâtonné, il est maintenant clair que le **concept de « bassin de vie » est le bon niveau**. Mais celui-ci doit être défini de façon empirique, puisqu'il correspond à **une réalité sociologique**, et non à un découpage administratif ou politique préexistant.

Ce peut être :

- un espace géographique naturel : exemple de la Vallée de l'Andelle
- une commune ou une communauté de communes « à taille humaine » (8 000/20 000 habitants) : exemple de la Ville de Redon
- un « pays » (au sens historique du terme) : exemple du Pays de Bray
- un ou quelques quartiers : exemple de Montreuil

L'expérimentation a démontré qu'il convient de distinguer 2 types de territoires :

- **le territoire de pilotage** (cf ci-dessus), avec un COPIL dans la durée, dont la présidence est idéalement assurée par la collectivité territoriale (Mairie, Communauté de Communes, Pays,...) ;
- **les territoires d'action**, qui peuvent se limiter à un quartier, voire un immeuble (ou ensemble d'immeubles), où les habitants sont vraiment acteurs et impliqués.

b) Connaissance des territoires

Une **monographie** a été établie dans chacun des territoires, à partir de 3 sources principales (INSEE, site Web de la Mairie, Wikipédia), rappelant ou indiquant :

- La démographie (passée, actuelle et future)
- L'histoire du territoire (et sa culture si elle est spécifique),
- La situation économique
- Les établissements d'enseignement (et leur capacité à se mobiliser en faveur de la solidarité intergénérationnelle)
- Les principaux dispositifs en faveur des personnes âgées (équipements, établissements)

Cette monographie est indispensable, car souvent les acteurs locaux « connaissent sans connaître » leur territoire. Si toutes les informations existent, elles sont le plus souvent dispersées (INSEE, Site de Mairie, ...) ou à des niveaux départementaux (Conférences des Financeurs).

On vise un document synthétique.

Le temps à passer pour une telle élaboration est très variable :

- soit l'information est déjà pré-rassemblée à partir de 3 sources principales : INSEE, site Web de la Mairie, Wikipédia. Dans ce cas, c'est rapide ;
- soit l'information est beaucoup plus dispersée, voire lacunaire. Dans ce cas, le travail est plus long et plus empirique.

Mais, paradoxalement, la valeur ajoutée d'une telle monographie est souvent inversement proportionnelle à sa difficulté : si l'information est facile à trouver, il y a de grandes probabilités qu'elle corresponde à une connaissance déjà largement partagée entre les acteurs locaux.

Pour illustration, voir la monographie établie sur Redon (Annexe)

c) Spécificités des territoires « politique de la ville »

France Bénévolat a pris soin d'avoir un regard spécifique sur les quartiers « politiques de la ville ». A Dieppe, notamment.

Au cours de nos travaux, il ne nous est pas apparu de facteurs de différenciation nets (contrairement aux jeunes) entre quartiers, plutôt des continuums :

- un peu plus d'isolement (et un peu plus de difficultés à repérer les personnes isolées),
- un peu moins d'accès aux droits de base et un peu plus d'insuffisance de connaissances sur ces droits,
- un peu moins d'accès à la culture et aux loisirs,

- le choix d'établissements spécialisés les moins chers (donc avec encore moins d'animation sociale et donc un peu plus de sentiment de solitude),
- un peu plus de fracture numérique,

3.2 Une identification des actions existantes

L'approche de France Bénévolat avec sa typologie **en 17 champs d'action** a fait consensus. Cette étape consiste à repérer, sans jugement qualitatif, l'existant. Cette démarche complète la monographie.

On s'aperçoit que les acteurs locaux ne connaissent pas tout ; à l'inverse des processus itératifs permettent d'enrichir cette base de connaissances commune. **La notion même de « système » commence à apparaître et à être comprise.**

Pour illustration, le tableau en l'état du territoire de Montreuil est disponible sur demande

L'expérimentation a permis d'affiner la typologie fin 2019.

18 champs d'action ont été repérés, regroupés en 6 registres différents

- 1) Les accès aux droits et aux aides financières
- 2) Les équipements
- 3) Les services
- 4) La vie sociale et culturelle
- 5) Les actions de solidarité intergénérationnelle, elles-mêmes portées par des associations ou des collectifs de citoyens, voire la collectivité territoriale
- 6) La diffusion des informations pertinentes

La description des actions repérées (fiches) est en cours, confiée à des stagiaires, à mener sur trois ans.

Ce support vise plusieurs objectifs :

- Avoir une vision partagée, et large, des actions existantes ou émergentes, classées par champs, en complément des monographies de territoires
- Obtenir un consensus de diagnostic sur les points forts et les points faibles de ces actions, sans critiques systématiques, ni auto-défense
- Déterminer des actions sur des progrès à réaliser sur 3 ans (point de départ d'un plan d'action collectif), en regard des résultats des enquêtes habitants
- Faire apparaître et comprendre la notion de « système ».

	Champs d'actions	Registres	Actions repérées, dont actions innovantes	Bénéficiaires prioritaires	Acteurs leaders	Avis et diagnostic partagé : Solide / à améliorer / insuffisant / pas pertinent pour le territoire
1	Aides financières. Dispositifs d'information et d'accompagnement des personnes qui ne connaissent pas ou ne savent pas y accéder	Accès aux droits et aux aides financières				
2	Dispositifs d'accompagnement au logement (Aides, rénovation, adaptation, isolation, domotique, ...)	Equipement				
3	Habitat inclusif et intergénérationnel Cohabitation, immeubles ou quartiers intergénérationnels, béguinages...	Equipement				
4	Prévention sociale (accompagnement à la transition travail/retraite, à la définition d'un nouveau Projet de vie, à l'engagement bénévole, ...)	Vie sociale				
5	Santé (actions de prévention, accès aux soins, équipements hospitaliers, ...)	Services				
6	Mobilité (tous formes de transport, publiques, associatives ou de solidarité)	Services				
7	Services d'accompagnement au maintien à domicile (emplois de proximité, service de repas, aménagement du logement, dispositifs d'alerte, ...)	Services				
8	Commerces de proximité (accessibilité, marchés, commerces mobiles, livraison à domicile, ...)	Services				
9	Lutte contre l'isolement à domicile (Visites de courtoisie et aides à la sortie)	Vie sociale				
10	Aides aux aidants (professionnels, bénévoles, « haltes répit », ...)	Vie sociale				
11	Equipements et animation culturelle (Médiathèque, théâtre, cinéma, concerts, ...)	Vie sociale				

	Champs d'actions	Registres	Actions repérées, dont actions innovantes	Bénéficiaires prioritaires	Acteurs leaders	Avis et diagnostic partagé : Solide / à améliorer / insuffisant / pas pertinent pour le territoire
12	Importance, type et répartition des établissements pour personnes âgées (EHPAD, Résidences Autonomie, MARPA, ...)	Equipement				
13	Lutte contre le sentiment de solitude dans les établissements pour personnes âgées (Animation culturelle et sociale, visites, ...)	Vie sociale				
14	Lutte contre la fracture numérique (équipement, apprentissage, écrivains publics, ...)	Vie sociale				
15	Projets intergénérationnels à destination des jeunes	Vie sociale				
16	Projets intergénérationnels à destination des seniors	Vie sociale				
17	Événements et actions intergénérationnelles locaux (forums, fêtes, ...)	Vie sociale				
18	Les systèmes d'information et de communication locaux (descendants, inter actifs, participatifs, ...)	Diffusion des informations pertinentes				

3.3 Les enquêtes habitants

Une implication des habitants dans ce qu'ils souhaiteraient nous paraît centrale.

Les enquêtes avaient pour objet de connaître les Besoins, attentes et rêves des personnes âgées.

Les 4 équipes locales de France Bénévolat ont été formées pour les besoins de l'enquête, renforcées par des stagiaires, niveau Master 2 de sociologie ou psychologie, afin d'être attentives d'un point de vue déontologique (pas d'intrusion).

a) Méthodologie

Sur le plan méthodologique, nous avons établi :

- un échantillon type, représentatif d'un point de vue sociologique, pour interviewer 50 personnes, de préférence à domicile ou en établissement (voir ci-dessous). Ces interviews semi-directifs visant à recueillir une expression suffisante du vécu et du rêve, ont été complétés par des ateliers collectifs ;
- une grille de questionnement structurée.

Echantillon type et méthode d'entretien

Objectif : essayer d'avoir un panel aussi représentatif que possible autour des paramètres listés ci-dessous, sur **50 à 60 personnes** au moins, dans un premier temps (augmenter si des sous-groupes sont notoirement insuffisants ou si l'on rencontre des situations individuelles atypiques).

Il s'agit d'entretiens individuels ou de couples (voire avec familles) d'au moins une heure, **si possible** à domicile.

Paramètres	Nombres	Commentaires
Sexe	50/50	
Âges	50% de 65/75 ans, 50% de plus de 75 ans	
Logement	75% chez eux, 25% en établissements (Résidences Autonomie et EHPAD)	
Couples	50% en couples, 50% seuls	Pour les personnes seules, essayer d'avoir des situations familiales différenciées : famille proche et attentive, famille attentive mais éloignée, peu ou pas de familles
Santé/dépendance	75% en GIR 6/5(en forme), 25% en GIR inférieurs à 5	On ne peut pas nécessairement demander Être très attentif aux cas d'aides aux aidants
Réseaux sociaux	Essayer d'avoir tous les cas de figure du très développé au peu développé	Dissociation entre la réalité et le besoin (certains ont moins besoin que d'autres). C'est un thème où il faut recueillir des verbatims (sur ce qu'ils font, y compris sur une journée type, voire la semaine)
Ancienneté dans le territoire	Essayer d'avoir des « anciens » et des relativement nouveaux	
Revenu/ niveau de vie	Essayer d'avoir tous les cas de figure, y compris un nombre significatif de personnes bénéficiant de l'APL ou de l'APA	Parfois, difficile à demander. Le fait de faire des interviews à domicile donne des idées.
Métier/ qualification		Essayer d'avoir des parcours de vie aussi différents que possible, mais cela on vérifie « ex post »

Grille de questionnement

Objectifs

Cette enquête, effectuée par territoire sur un panel aussi représentatif que possible, vise :

- à ressentir « le vécu » des personnes âgées (d'où l'intérêt de les interviewer chez elles (« Observation participante »).
- les dispositifs qu'ils connaissent, mais qu'ils n'utilisent pas (pas utile ou pas envie), éventuellement avis (s'inspirer des 17 champs mais sans les citer nécessairement dans le détail)
- les dispositifs qu'ils utilisent, avec avis
- **leurs rêves pour bien vieillir dans leur quartier**

La grille proposée est une « grille de questionnement », bien intégrée par l'interviewer, pas nécessairement une grille de questions à suivre au pied de la lettre.

Règles de base

Présenter rapidement France Bénévolat, le Projet et les objectifs de l'enquête '(faire des propositions pour bien (mieux) vieillir dans leur quartier) ;

Même si prises de note, enregistrer (**si accord de l'interviewé**).

Indiquer que tout sera anonyme.

Le questionnement

1) Un petit tracé d'histoire de vie

- études, travail, famille
- si climat de confiance : des bons souvenirs, des moins bons
- le départ en retraite : quand ? Pourquoi ?
- les activités actuelles (schéma type de la journée ou de la semaine) : activités domestiques, activités familiales, activités personnelles (culturelles, sportives, ludiques...), activités sociales (dont vie associative)
- depuis combien de temps dans le quartier et le degré d'attachement

Aboutir à un diagramme de « sociabilité » du type suivant, avec l'exemple de quelqu'un qui a des besoins assez faibles et les satisfait assez bien :

	Faible	Fort
Besoins	+	
Réels (satisfaction)		++

2) Etes-vous un retraité « heureux » ?

Attention, le terme est « piégeux », mais c'est un moyen d'engager le dialogue

- Tout à fait ou plutôt oui : pourquoi ?
- Pas sur tout : points positifs et points négatifs
- Pas beaucoup ou pas du tout : pourquoi ?

Attention de ne pas être trop intrusif, « lever le pied » si on sent qu'on se situe sur un registre émotionnel trop fort.

3) Les dispositifs connus et utilisés

En repartant des activités, faire dire ce qui est utilisé avec avis, si possible à partir d'exemples et faits réels (*tout ne concerne pas tout le monde !*)

Domaines	C'est très bien	C'est correct mais il y a des points à améliorer	Ce franchement n'est pas bien	Connait, mais ne souhaite pas utiliser (éventuellement pourquoi ?)
Logement				
Mobilité physique, transports, espace urbain, locaux publics				
Santé et accès aux soins				
Services à domicile				
Vie culturelle				
Vie sociale (municipale ou associative)				
Ateliers spécialisés du ceux proposés par les caisses de retraites)				
Etablissements pour personnes âgées				
Aides aux aidants				
Accès aux droits (Aides (financières, et conseil) : aménagement du logement, santé, énergies, conseils juridiques, transmission,				
Mobilité numérique maîtrise de l'informatique et d'Internet				
Manifestations locales municipales ou associatives				
Autres				

4) De quoi rêveriez-vous pour bien vieillir dans le quartier ?

- à court terme (partir des points à améliorer ou franchement pas bons, repérés précédemment)
- à plus long terme, selon l'âge de l'interviewé (*attention, on ne se projette pas facilement sur le grand âge*)

Caractéristiques Individuelles à positionner par rapport l'échantillon :

Prénom, nom

Année de naissance

Célibataire ou couple

Nombre d'enfants, de petits-enfants

Niveau de vie (+++, ++, +, -, --, ---)

Logement : pavillon, appartement, établissement pour personnes âgées (type)

Ancienneté dans le quartier

b) Synthèse des résultats des enquêtes habitants menées en 2019

NB : Besoins, attentes et rêves

Nous faisons une distinction précise entre ces trois concepts et partageons complètement les analyses de François Rousseau sur ce registre (voir son récent ouvrage²) :

- « les besoins » correspondent à une vision externe de produits et de services, donc à une approche marketing, que les réponses soient ensuite totalement marchandes, semi-marchandes -c'est-à-dire « aidées »- ou gratuites pour le consommateur ;
- « les attentes », et encore plus « les rêves », relèvent bien de ce que souhaitent les personnes, d'où la nécessité d'enquêtes-habitants, dont la méthodologie a été structurée.

A partir d'un certain nombre d'enquêtes de cette nature, quelques enseignements récurrents :

- **Les personnes âgées ne rêvent plus » !**

Leur phrase préférée est « *Vous savez, moi, ce que je veux, ce n'est pas gêner !* »

Si pour le plus grand nombre, le rêve a disparu, le sentiment d'utilité également.

- **Les attentes sont assez modestes et souvent récurrentes**

² François Rousseau : « *Construire le bien-être des aînés dans les territoires* » Editions Territorial Janvier 2019

On retrouve souvent les mêmes thèmes, mais avec des traductions opérationnelles différentes selon les « bassins de vie », voire d'un quartier à l'autre.

En priorité :

- la santé et l'accès aux soins : qui peut se traduire par la difficulté de trouver ou de retrouver un « médecin traitant » (en particulier dans les déserts médicaux). S'il est présent sur le territoire, il ne se déplace plus ou n'est pas facilement disponible (d'où la question des urgences et des transports ; d'où l'intérêt pour « les maisons de santé ») ;
- continuer à pouvoir faire ses courses soi-même (d'où l'intérêt de commerces de proximité) ;
- les problèmes de transport et de mobilité : question centrale en zone rurale, mais **également importante, voire prioritaire**, en milieu péri urbain, si la station de bus est loin, les fréquences insuffisantes et les bus bondés... ou la voirie défectueuse (d'où l'intérêt pour les mini-bus et les dispositifs type « taxis solidaires »)
- l'animation sociale en général : malgré d'heureuses exceptions, insuffisante dans les établissements spécialisés. Pour les personnes à domicile, ce sont clairement les Centres Sociaux ou structures apparentées, qui en sont les pivots principaux, mais pas toujours suffisants ; il convient donc d'effectuer des diagnostics territoire par territoire. Ces structures et leurs activités semblent mieux connues en milieu rural qu'en milieu urbain. Se posent à nouveau les questions d'accessibilité et de transport. Il semble bien que les Centres Sociaux aient « leurs clients » habitués, mais ont des difficultés à repérer les plus isolés, qui ne participent à rien
- le besoin d'utilité, **plutôt exprimé par celles et ceux qui sont déjà engagés**. A l'inverse, pour les non-engagés des sentiments d'isolement ou de solitude (pas toujours exprimés)
- les besoins de civilité : propreté des rues, nouveaux dangers (trottinettes électriques), comportements dans la rue ou dans les transports en commun... C'est « le vivre ensemble » au quotidien !
- « la fracture numérique » : ce besoin n'est pas encore largement exprimé. Il risque de l'être, compte-tenu de l'accélération de la digitalisation de toutes les formalités.

Partie 4 - Bilan critique du projet

4.1 Conformité des résultats avec les objectifs

Le processus, **au sens de l'animation des acteurs institutionnels de terrain**, est beaucoup plus complexe que prévu et sa mise en œuvre plus longue.

La phase d'analyse et d'identification des actions prioritaires n'était donc pas terminée fin décembre 2019.

Cependant, les principaux livrables de ces expérimentations sont respectés.

Des livrables méthodologiques, permettant des déploiements, illustrés d'exemples concrets et de fiches-actions.

- Monographie territoriale de base (trame définie)
- Grille de repérage des pratiques associatives affinée
- Constitution de l'échantillon représentatif pour les enquêtes habitants (représentatif d'un point de vue sociologique, pour interviewer 30 personnes, de préférence à domicile ou en établissement)
- Définition de la grille de questionnement pour les enquêtes habitants
- le plan type des fiches actions
- Processus de pilotage de la mise en œuvre des projets, dans lesquels les seniors eux-mêmes sont impliqués

En conclusion

Les étapes de la mise en place du programme, avec les outils correspondants, **nous semblent validées et reproductibles, sous réserve d'équipes locales opératrices, motivée, formées, animées et suivies**.

Du fait de réflexions, d'enrichissement et de maturation du projet, l'objectif visé a été reformulé. La méthodologie de diagnostic ISTVD vise désormais à répondre à l'objectif : **Comment construire des écosystèmes de solidarité intergénérationnelle dans les bassins de vie ?**

A notre sens, c'est un objectif plus clair à partager.

En annexe : Exemple de fiche action à Charleval (vallée de l'Andelle)

4.2 Difficultés/obstacles non anticipés

Les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes :

a) Les représentations de la solidarité intergénérationnelle et de la place des seniors dans la Société

Les représentations évoluent, mais très lentement

Ce sujet a été longuement développé dans l'ouvrage 2019 de Dominique Thierry « *La solidarité intergénérationnelle sur le terrain : pourquoi ? Pour qui ? Comment ?* » - (L'Harmattan-Septembre 2019).

Globalement, les seniors sont des coûts à éviter ou à limiter, pas des acteurs de leurs choix de vie et citoyens à part entière, continuant à apporter leur contribution au vivre ensemble.

b) Le poids des freins culturels

Au cours de cette année d'expérimentation, les difficultés, même si elles étaient anticipées, se sont avérées réelles. Il faudra du temps pour changer le modèle des processus de travail et de coopération afin de :

- Sortir du top down pour passer au bottom up
- Passer en mode transversal pour passer d'une logique de silos à une logique de réseaux
- Faire collaborer des acteurs aux logiques, aux cultures et aux temporalités différentes

c) Le pilotage

C'est le point le plus difficile, en distinguant l'**opérateur** (dans l'expérimentation, les équipes locales de France Bénévolat ou le Centre Social Espace Libre pour la Vallée de l'Andelle) et le **pilotage politique**, gage de la pérennité du processus.

De ce point de vue, l'expérimentation était biaisée, puisqu'aucune Collectivité Territoriale n'était demandeuse au départ (sauf la Ville de Redon en cours de route). Il a donc fallu les informer, puis les convaincre, puis les impliquer... avec le souhait « qu'elles prennent le manche ». Ce n'est pas encore le cas dans les 8 territoires, mais cela progresse.

Dans le futur, il faudrait plutôt inverser la démarche, pour répondre à une demande, au moins à un intérêt. De ce point de vue, l'exemple de Redon, nouvel arrivant dans l'expérimentation, est intéressant.

d) Soutien financier

La diminution du financement par rapport au cahier des charges n'a pas facilité la mise en œuvre du projet.

En effet, en 2018, le soutien à l'expérimentation a été proposé à différentes institutions/mutuelles. Il semblait acquis lors des derniers tours de table.

En réalité, seules la CNSA (Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) de Normandie ont pu soutenir cette démarche d'expérimentation, en complément du CGET.

Le budget estimé à 180 000 euros déjà révisé en 2018 à 160 000 euros n'a pu atteindre que 88 000 euros.

	Budget demandé (pour 2018 et 2019)	Budget effectivement obtenu (2018/2019)
CGET	40 000	40 000
CNSA	40 000	28 000
MSA Haute Normandie*	20 000	20 000
CNAV et CARSAT	40 000	0
Malakoff Médéric		0
Autres partenaires à trouver	20 000	0
Total (euros)	160 000	88 000

*10 000 euros ont été obtenus par le Centre Social de Charleval (projet Vallée de l'Andelle) et ne concernent pas les frais d'ingénierie. Ils ne sont donc pas inclus dans le compte-rendu financier (enveloppe de 78 000 euros).

Par ailleurs, les ressources propres, un temps envisagées pour soutenir ce projet, n'ont pas pu être engagées, du fait d'indemnités de départ à la retraite d'une salariée à financer en 2019.

De fait, l'équipe porteuse du projet a été réduite, puisque le personnel temporaire envisagé pour soutenir ce projet n'a pas pu être intégré.

Toutefois les principaux volets du projet et les produits de sortie ont été réalisés : monographies, enquêtes habitants, repérages des bonnes pratiques associatives par territoires.

Le travail d'analyse et d'identifications d'actions prioritaires est en cours.

e) Contexte externe compliqué

Fin 2019, les grèves dans les transports ont également pénalisé le projet, limitant la possibilité de proposer des sessions de partages, de bilans.

Il a malheureusement été impossible de planifier un séminaire de travail, et de le reporter ensuite début 2020, du fait de la crise sanitaire qui a suivi.

f) Capacité d'assimilation du projet par les équipes France Bénévolat locales

Sur l'ensemble du territoire national, le rôle d'intermédiation active de France Bénévolat est assuré (accueil et orientation des candidats bénévoles vers les associations locales), mais nous avons constaté, lors de la communication autour du projet ISTVD, que le rôle clé d'**ensemblier territorial** au service du bénévolat associatif n'est pas encore une notion comprise par tous, et qu'un changement culturel serait nécessaire.

Au-delà du besoin de renforcer les équipes locales, dans certaines zones, pour porter ce type de projets, nous avons constaté qu'il leur manque les méthodes, les outils et moyens qui leur permettraient d'assumer pleinement cette mission :

- les techniques d'analyse d'un territoire (enquête, recensement des données politiques, administratives, économiques et sociales, identification et connaissance des acteurs pertinents, identification des problématiques sociétales majeures, diagnostic),
- les méthodes de constitution de réseaux de coopération avec les acteurs locaux,
- des approches d'intégration de tiers-lieux pour faciliter les échanges et mutualiser les ressources associatives,
- les techniques de « transmission dans l'action » à leurs propres équipes de bénévoles de ces savoir-faire (dispositif *auto-apprenant*),
- les méthodes de réflexion stratégique et le partage avec d'autres centres FB voisins,
- les méthodes et techniques de suivi des progrès réalisés.

C'est donc toute une démarche que nous avons décidé de porter, est qui est décrite dans la partie 5 (Suites à donner).

g) Evolution du bénévolat des seniors

Pour éclairer sa mission, France Bénévolat s'est dotée, depuis 2010, d'un baromètre de l'évolution du bénévolat associatif³.

Quelques évolutions marquantes relevées lors de l'édition 2019 sont assez inquiétantes, en ce qui concerne les seniors.

Si le **taux d'engagement bénévole associatif** est plutôt stable, il progresse dans les jeunes générations (moins de 35 ans et 35-49 ans, 22% en 2019 pour chacune de ces générations), et **diminue chez les plus âgés (chez les 50-64 ans, 20% en 2019, et chez les plus de 65 ans, 31% en 2019 contre 37% en 2010).**

Chez les plus jeunes, est-ce le fruit des incitations de l'enseignement supérieur ?

³ Sa réalisation est confiée à l'IFOP, et bénéficie du soutien du Crédit Mutuel et de l'appui de Recherches & Solidarités (2010, 2013, 2016 et 2019).

Chez les plus âgés, est-ce dû aux difficultés accrues de fin de carrière, donnant le besoin de souffler ? Au temps à consacrer à sa famille (avec des parents qui vivent plus âgés) ? Au cumul emploi / retraite et à l'augmentation de l'âge du départ à la retraite ?

Partie 5 - Suite à donner

Début 2020, ce projet a pris une nouvelle dimension en Ile de France.

En effet, la Délégation de France Bénévolat Ile de France s'est rapprochée de Resolis⁴, afin de créer ADELIS (Alliance pour le Développement d'Ecosystèmes Locaux Interactifs de Solidarité). Cette alliance vis à la fois à renforcer la rigueur scientifique et à mobiliser auprès des acteurs de terrain des universités et des étudiants.

Un essaimage en Ile-de-France sur la même base est en cours, notamment à Paris 19^e (Quartier de la Place des Fêtes).

En parallèle, France Bénévolat et son Bureau National ont avancé sur 2 axes, avant la crise sanitaire.

5.1 Clarification du rôle d'ensemblier pour le réseau, avec un nouveau projet : REACT !

Pour le Bureau national, l'assimilation du rôle d'ensemblier par les 80 centres départementaux est un vrai atout à développer et à encourager.

Il faut encourager **la coopération, dans un même bassin de vie, avec de multiples partenaires** (autres associations, collectivités locales, écoles ou établissements de santé...) pour faire vivre au plus près du terrain la *démocratie contributive*⁵, ce **tricotage local fin entre les acteurs de ce bassin de vie** autour de la résolution des **problèmes de société concrets** qu'ils rencontrent là où ils vivent **afin de rendre le bénévolat associatif accessible aux publics qui s'en trouvent le plus éloignés**. Les programmes thématiques de France Bénévolat et sa fonction d'ensemblier territorial sont au cœur de cette démocratie contributive-là, véritable nouvel acteur politique du pays.

⁴ Fondé et présidé par Philippe Kourilsky, Professeur honoraire au Collège de France et ancien Président de l'Institut Pasteur, Resolis s'attache à introduire l'approche scientifique dans la compréhension des actions menées sur le terrain pour en faciliter ensuite l'essaimage.

⁵ On rappelle ici les 4 principales composantes de la vie démocratique :

La démocratie représentative (via l'élection de représentants – Président, Assemblée nationale, Sénat, Conseils régionaux, départementaux, Maires...- qui décident des principaux choix politiques pour l'espace qui les concernent).

La démocratie participative (via divers dispositifs - référendums, groupes ad hoc de citoyens tirés au sort, CESE...- la société civile est associée à l'élaboration de certains de ces choix politiques).

La démocratie sociale (via la négociation, les partenaires sociaux recherchent des compromis entre des intérêts sociaux divergents).

La démocratie contributive (via l'engagement bénévole, les citoyens ont la possibilité d'œuvrer au sein de collectifs – en particulier d'associations- pour résoudre dans leur bassin de vie, avec d'autres acteurs concernés, les problèmes concrets qui s'y posent – logement, lutte contre la pauvreté, insertion des jeunes, solitudes des anciens, accueil des migrants. - afin de contribuer activement au bien commun).

Cette réflexion a conduit à l'élaboration du **Projet REACT! !** (Renforcer l'Engagement Associatif au Cœur des Territoires !), pour approfondir notre vocation (« *Développer en France l'engagement bénévole associatif au service d'une citoyenneté active* ») et de nous fortifier dans nos trois missions (« promotion de l'engagement bénévole associatif, intermédiation active et valorisation des bénévoles et de leur gestion humaine au sein des associations »).

Le principe

Nous considérons que l'expérimentation ISTVD (*Impacts Sociaux et Territoriaux du Vieillissement Démographique*) n'est pas nécessairement limitée au champ des aînés. Celle-ci peut s'appliquer à toute coconstruction d'écosystème territorial pour que les différents acteurs concernés (Collectivités Territoriales, Acteurs de la protection sociale, associations et bénévoles, entreprises de toutes tailles, familles, citoyens) connaissent mieux leurs territoires (« bassins de vie »), y repèrent les actions et dispositifs existants et identifient les manques les plus évidents, compte tenu des besoins, attentes et rêves des personnes, afin d'encourager en particulier l'engagement associatif des seniors.

L'ouverture les uns vers les autres des divers acteurs et partenaires locaux sera favorisée dans l'action et par l'engagement bénévole, de telle sorte qu'il se forme un **véritable réseau de solidarité**, à la fois **nourricier** (tenant compte des défis propres à chaque contexte local) et **apprenant**.

5.3 Déclinaison de REACT ! suite à la crise sanitaire

Le projet vise à développer l'**engagement bénévole associatif** en co-construisant sur des territoires de proximité **des réseaux de solidarité**, qui, bien évidemment, devront **s'emparer des enjeux sociétaux aggravés par la crise du Coronavirus**.

La question d'une meilleure mobilisation des seniors pour transmettre et dynamiser la société nous est apparue comme un des enjeux importants, particulièrement dans les Territoires, mais s'y **ajoute désormais le problème crucial de l'insertion des jeunes et du retour à l'emploi** pour lequel nous pouvons développer des initiatives et des solutions locales.

La thématique sera donc propre à chaque territoire candidat, en tenant compte de la **spécificité des contextes** propres à chacun des nouveaux territoires en s'appuyant sur cette démarche apprenante.

Ce projet est fortement soutenu par le groupe AG2R La Mondiale et nous avons sollicité un soutien auprès de la nouvelle Agence Nationale de la Cohésion Territoriale (ANCT).

Ce projet est, par construction, un projet à mener par et pour les territoires de proximité (prévus au nombre de 25 sur les 3 années du projet), piloté localement par les Centres FB qui auront au préalable proposé (par candidature) le (ou les) territoire(s), avec si possible quelques quartiers QVP (Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville).

ANNEXES

L'expérimentation n'a pas l'objet d'une évaluation externe

CONDUITE DE PROJET

Calendrier rétrospectif

Au niveau national

Réunion 22/06/2018 avec les partenaires associés au projet pressentis

COPIL des territoires

17/01/2019 et 27/03/2019 à Dieppe sous la Présidence de l'UTAS du Département de Seine Maritime

22/11/2018 et 28/03/2019 à Charleval/Vallée de l'Andelle

17/03/2019 à Redon

20/05/2019 à Montreuil sous la Présidence du Maire-Adjoint aux affaires sociales

Tableau récapitulatif des moyens humains utilisés

Volets	Temps passé	Coûts évalués (base d'un coût mixte salariés/bénévoles de 250 euros/jours) ⁶
Diagnostics locaux partagés sur les actions menées sur les 17 champs potentiels	7X 12 jours= 84 jours	21 000
Enquête habitants (pilotage par les équipes France Bénévolat déjà constituées et appuis par des stagiaires niveau Master 2)	7X 30= 210 jours	52 500
Co-élaboration de premiers plans d'actions et de progrès	4X 20 jours= 80	0
Appuis directs à certains projets perçus comme innovants	4X 25 jours= 100	0
Synthèse globale/ Modélisation/Recommandations pour le déploiement	40 jours	0
Total (euros)		73 500

Tableau basé sur 7 territoires, puisque celui de la Vallée de l'Andelle a reçu des fonds directement par la MSA.

⁶ Ce taux a été calculé en interne. Il est admis au sein d'autres partenariats. Il peut être authentifié par le Commissaire aux Comptes

Le manque de ressources a eu un effet direct sur la co-élaboration des premiers plans d'actions et de progrès et sur le l'appui direct aux projets perçus comme innovants.

Analyse critique des relations avec les partenaires et prestataires éventuels

Pour la CNAV, fortement pressentie, le soutien souhaité par l'équipe nationale n'a pu se faire, du fait d'un problème de ressources humaines.

La compréhension des différents niveaux d'articulation n'était sans doute pas assez claire.

La transformation du CGET en ANCT avec des possibilités de demande de financements locaux pourra certainement nous éclairer à l'avenir, pour inciter nos équipes sur les territoires à porter directement des projets et solliciter des soutiens, notamment dans le cadre du Projet REACT !